



Luxembourg, le 3 juillet 2020

Circulaire n° 3877

Circulaire

aux administrations communales
aux syndicats de communes
aux offices sociaux et
et aux établissements publics placés sous la surveillance d'une commune

Concerne : Recommandation technique préventive concernant Covid19 et certains systèmes de ventilation mécanique contrôlée

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,
Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous transmettre une circulaire émanant de Monsieur le Ministre de l'Energie et de l'Aménagement du territoire concernant l'objet sous rubrique.

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de ma parfaite considération.

La Ministre de l'Intérieur

Taina Bofferding